



Assemblée extraordinaire

Une assemblée extraordinaire du conseil d'administration tenue le 2 avril dernier a permis d'apporter des modifications au règlement numéro quatre portant sur les conditions d'admission et d'inscription de l'élève. Les modifications touchent principalement les élèves des nouveaux programmes Communications dans les médias et Production audiovisuelle qui seront désormais soumis à un test d'admission.

La même assemblée a demandé avis à la Commission des études sur le règlement numéro sept relatif à la délivrance des attestations d'études collégiales. Ce règlement en vigueur depuis 1986 et modifié pour la dernière fois en 1992 tiendra notamment compte des modifications survenues dans la loi de même que le développement du modèle de formation par compétences désormais développé dans les programmes conduisant à des AEC.

Assemblée régulière

Informations d'ordre général

Les membres du conseil ont commenté la correspondance officielle :

D'abord une lettre du président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : ce dernier y mentionne que l'on a examiné le suivi fait par le Cégep quant à la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite 2001-2002. Pour la Commission, le plan paraît en bonne voie de réalisation, mais elle se prononcera officiellement sur sa valeur et son efficacité lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Dans une seconde lettre, les professeurs et les techniciens du département des Technologies de génie électronique manifestent de l'inquiétude et de l'appréhension quant à la révision du programme en regard des notions de doublons apportées par le ministère dans le dossier de financement des collèges. On convient qu'une rencontre se fera entre la Direction du Collège et les signataires de la lettre pour discuter de la problématique et des solutions à mettre en place afin de consolider ce programme au Collège.

Le SPECECC a transmis au président du conseil une copie d'une lettre adressée à monsieur Gaétan Boucher, PDG de la Fédération des cégeps, pour dénoncer le fait que la FAC a été exclue d'une conférence de presse portant sur le « Plan de développement du réseau collégial public », conférence de presse à laquelle on a refusé l'accès aux représentants de la FAC. Des informations ont été données au Conseil pour contextualiser l'information transmise dans cette lettre.

Évolution du dossier Art et technologie des médias

Pour le bénéfice des membres du conseil, le directeur général, monsieur André Carrier, explique les tenants et aboutissants du débat public actuel, précisant que ce dossier est en élaboration active depuis quatre ans et que seules les échéances déjà inscrites au dossier (CNPEPT du 17 avril) forcent, à ce moment-ci, la politisation de la problématique. Les membres adoptent à l'unanimité une résolution appuyant la demande de garantie d'exclusivité des deux programmes, garantie qui passe par une harmonisation des compétences afin que les techniciens rattachés à la prise de vue, au mixage et au montage soient exclusivement formés au Cégep de Jonquière.

Lac à l'épaule

Les membres du CA se rencontreront dans le cadre d'un Lac à l'épaule qui se tiendra les vendredi et samedi prochains 11 et 12 avril. Parmi les sujets abordés, on note le rôle et les mandats des membres du CA. D'autres informations permettront aux administrateurs de mieux connaître l'organisation du Collège, (profil de clientèles, portrait de secteurs, les enjeux institutionnels et les pistes d'action à privilégier).

Désignation d'un étudiant à la table du conseil

Monsieur Benjamin Desautels, inscrit au programme des Techniques de travail social, siègera désormais au CA en lieu et place de monsieur Jean-Philippe Myrand.

Démission

Madame Marie-Claude Côté a remis sa démission comme membre du conseil. Elle siégeait comme représentante de l'entreprise.

Nomination des membres du comité de vérification :

Mesdames France Fortin, Claude Gaudreault et monsieur Christian Maziade.

Résultats du sondage sur le maintien d'un guichet automatique

Les données recueillies amènent le conseil à se prononcer en faveur au maintien du guichet automatique pour la prochaine année. Le sondage souhaite également que l'on évalue les possibilités de faciliter le mode de paiement notamment dans les cantines et à la cafétéria. Ces services à implanter éventuellement pourraient amener le conseil à modifier sa position sur la pertinence de continuer à défrayer les coûts associés au guichet automatique.

Achat d'un spectrophotomètre

À la demande du département de Chimie et avec l'approbation du comité exécutif, la DSAT procédera à l'achat d'un spectrophotomètre d'émission à plasma au prix de 102 580 \$, taxes incluses. On se souvient que dans le cadre de la révision du programme de Chimie analytique, une somme d'un million quatre-vingt-dix-sept mille dollars a été accordée par le MEQ.

Approbation après avis

À la suite de l'avis favorable émis par la commission des études, le CA a approuvé les programmes suivants :

- Programme de diplôme d'études collégiales Techniques de comptabilité et gestion – Cégep de Jonquière;
- Programme de diplôme d'études collégiales Techniques de comptabilité et gestion – Centre d'études collégiales en Charlevoix;
- Programme de diplôme d'études collégiales Gestion de commerces – Cégep de Jonquière;
- Programme d'attestation d'études collégiales Maintenance d'équipement industriel;
- Cinq plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage pour les cours de 5^e session du programme de diplôme d'études collégiales en Techniques d'intégration multimédia;
- Cinq plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage pour les cours de 3^e session du programme d'attestation d'études collégiales en Gérontologie;
- Un plan-cadre de 3^e session du programme de diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée.

Demands d'avis

Le conseil d'administration a demandé l'avis de la commission des études sur :

Programmes :

- Techniques de génie mécanique;
- Techniques d'éducation à l'enfance;

Plans-cadres :

- Quatre plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage pour des cours de 1^{re} année du programme d'études collégiales Sciences humaines;
- Neuf plans-cadres décrivant les activités d'apprentissage pour des cours de 2^e année du programme d'études collégiales Techniques de laboratoire : voie de spécialisation Chimie analytique;
- Un plan-cadre décrivant les activités d'apprentissage pour un cours de 5^e session du programme de diplômes d'études collégiales Soins infirmiers – Jonquière.

Prévision de l'effectif scolaire

Jonquière :

3360 session d'automne 2003 (50 de moins qu'à l'automne 2002)

3235 session d'hiver 2004 (46 de moins qu'à l'hiver 2004)

Charlevoix

265 à l'automne 2003 (une augmentation de 39 par rapport à l'automne 2002)

234 à l'hiver 2004 (une augmentation de 11 par rapport à l'hiver 2003)

L'allocation des enseignants

292 ETC à Jonquière

27 ETC en Charlevoix

Nomination à la direction des études

Le conseil d'administration a reçu l'avis favorable de la commission des études et a procédé à la nomination de monsieur Laurier Tremblay au poste de directeur des études pour un mandat de trois ans.

Système d'évaluation du directeur général

Les membres ont accepté le système d'évaluation du rendement du directeur général. Avec des modifications, il s'appliquera au directeur des études, autre hors-cadre au Cégep. Le système sera également considéré dans l'élaboration de la politique d'évaluation des cadres qui sera éventuellement discutée avec l'Association des cadres pour adoption future par le CA.

Échanges avec la Direction du collège et la corporation « Les affaires étudiantes »

Dans la continuité des travaux qui ont découlé du conseil d'administration du 26 février dernier, des discussions ont permis de mesurer la volonté de la *Corporation les affaires étudiantes* de revoir ses façons de faire. La Direction du Collège va maintenant demander à l'exécutif de cette même Corporation de convoquer et de tenir une assemblée générale. Parallèlement à cela et en tenant compte d'une pétition signée par des membres de l'Association étudiante (AGEECJ), on poursuivra une étude sur les façons de faire de la Corporation.

Présidence au conseil d'administration

Madame Nicole Morin, représentante du milieu de l'éducation, accepte de poursuivre la présidence du conseil pour l'année en cours. En tant que vice-présidente, elle assurait l'intérim depuis la fin du mandat de monsieur Georges Bouchard.